

Rampe Mini Vega SPA avec prise allume-cigare et fixations magnétiques



Sommaire

Instructions de sécurité	2
Responsabilités (FR).....	3
Dimensions et poids de la rampe Mini-Vega	4
Caractéristiques électriques de la rampe Mini-Vega	4
Homologations de la rampe Mini-Vega.....	4
Caractéristiques du boîtier de commandes Handy	5
Installation	6
Fonctionnement.....	7
Enregistrement de messages	10

IDENTIFICATION : GT-0906-RAM Indice A
CODE : 33802-00
16/06/2020
FRANÇAIS

© MERCURA , tous droits réservés

Pour les questions techniques, veuillez contacter votre représentant commercial ou le Service Après Vente. Les droits d'auteur de ce document restent la propriété de MERCURA. La documentation contient des informations techniques qui ne peuvent être modifiées, copiées, reproduites, louées, complétées ou utilisées quelle qu'en soit la manière sans le consentement écrit préalable de MERCURA.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques.

www.mercura.fr

Instructions de sécurité



MISE EN GARDE CONTRE LES RAYONNEMENTS OPTIQUES

Tous les composants optiques sont classés à un faible risque selon la norme DIN EN 62471. Ne jamais fixer du regard la rampe W3 en fonctionnement afin d'éviter tout risque de lésion oculaire dû à une exposition prolongée de la rétine aux faisceaux lumineux.



L'installation de la rampe sur le véhicule doit s'opérer en respectant la réglementation en vigueur concernant les feux spéciaux des véhicules d'intervention et de service dans les pays d'utilisation de celui-ci. Le choix du mode de fonctionnement du feu doit répondre également à ces exigences. L'installateur est de ce fait le seul responsable de l'installation du produit.



Ne pas manipuler la rampe juste après son utilisation car son embase en aluminium peut être encore chaude. Il y a risque de brûlures des mains.

LES LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations applicables. Les informations recueillies dans la documentation technique tiennent compte de l'état de l'art, des connaissances et de l'expérience acquises au fil des années.

MERCURA n'est pas responsable des dommages et conséquences dus :

- Au non-respect des informations contenues dans la documentation du produit
- A l'utilisation non conforme du produit
- A l'installation des produits par des personnels non qualifiés
- A des modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur
- Aux Modifications techniques non soumises à ou approuvées par MERCURA
- A l'utilisation de pièces de rechange non approuvées par MERCURA

LES RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR

L'installateur est entièrement responsable de l'installation de l'équipement sur un véhicule.

L'installateur doit définir les moyens et le matériel nécessaires à l'installation de l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation.

MERCURA n'est pas responsable des défauts causés par une mauvaise définition du système de montage, des renforts, des trous dans le toit ou le pavillon, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation des points d'ancrage fournis par le constructeur du véhicule et de la définition de l'alimentation électrique et de la protection du système en fonction de la source d'alimentation du véhicule.

LES RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR ET DE L'OPÉRATEUR

Les produits MERCURA sont des appareils professionnels qui ne peuvent être utilisés qu'à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité sur le lieu de travail, auxquelles l'exploitant doit se conformer. Il en va de même pour les réglementations de sécurité et de prévention des accidents ainsi que les réglementations de protection de l'environnement. L'utilisation de cet équipement sur la route est soumise au code de la route et à la réglementation.

Obligations de l'opérateur :

- Renseignez-vous sur les réglementations applicables en matière de sécurité au travail
- Effectuer une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le site d'intervention
- Former les utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Lors de l'utilisation de l'appareil, vérifiez régulièrement la pertinence des règles de mise en œuvre par rapport aux règles et normes de sécurité applicables.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'équipement.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à son utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'intervention et veiller à son utilisation.

Il est de la responsabilité de l'opérateur :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

CONFORMITE D'UTILISATION

Utilisation appropriée

- La rampe est destinée à être utilisée sur des véhicules dont la tension de bord est de 12 V ou 24 V.
- Lors de l'utilisation dans la circulation routière publique, les dispositions légales doivent être respectées.

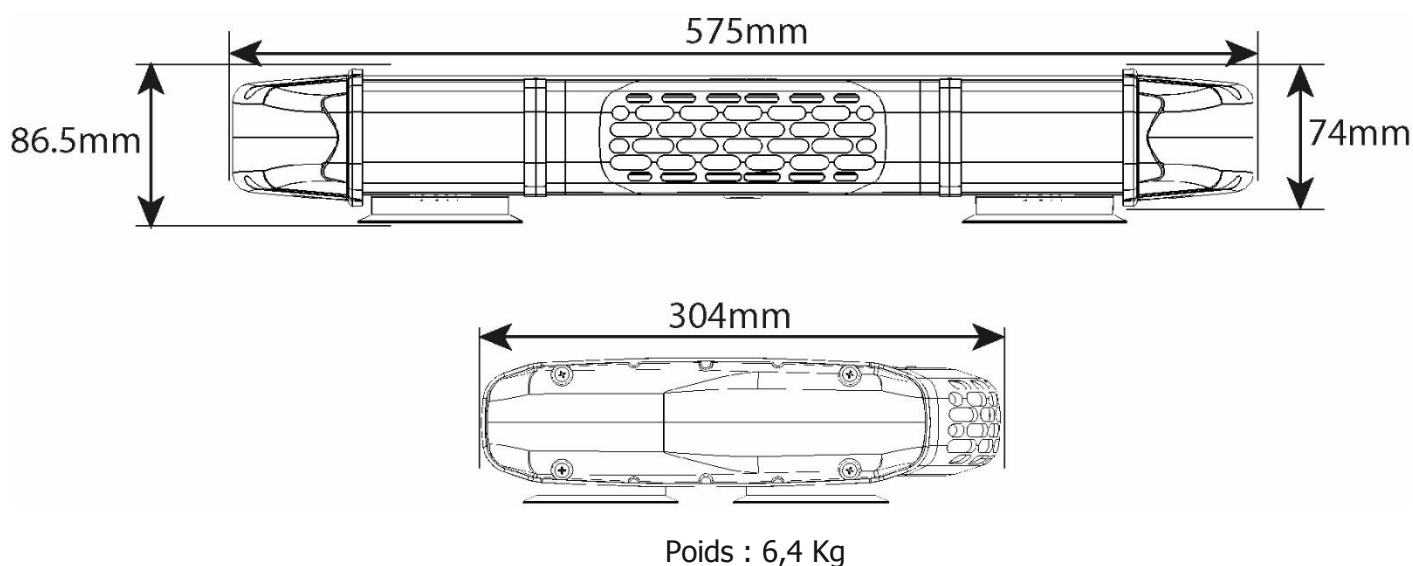
SERVICE APRES-VENTE

Le **SERVICE APRES-VENTE** est à votre disposition pour toute information technique :

- **site web:** <http://www.mercura.fr>
- **Courrier électronique :** support@mercura.fr
- **Téléphone :** +33 (0)2 54 702 702

Dans un esprit d'amélioration continue, nos employés sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir concernant l'installation et l'utilisation de nos produits.

Dimensions et poids de la rampe Mini-Vega



Caractéristiques électriques de la rampe Mini-Vega

TENSION D'UTILISATION : 10-15 volts

CONSOUMATIONS

Mode Flash

- 6,3A en pointe sous 13,5 volts
- 2,2A en moyenne sous 13,5 volts

Mode Sirène & Flash

- 8A en pointe sous 13,5 volts
- 5,2A en moyenne sous 13,5 volts

Homologations de la rampe Mini-Vega

Selon Règlement n°65

- Rampe Bleue : TB1 E2 0015049
- Rampe orange : TA1 E2 0015221

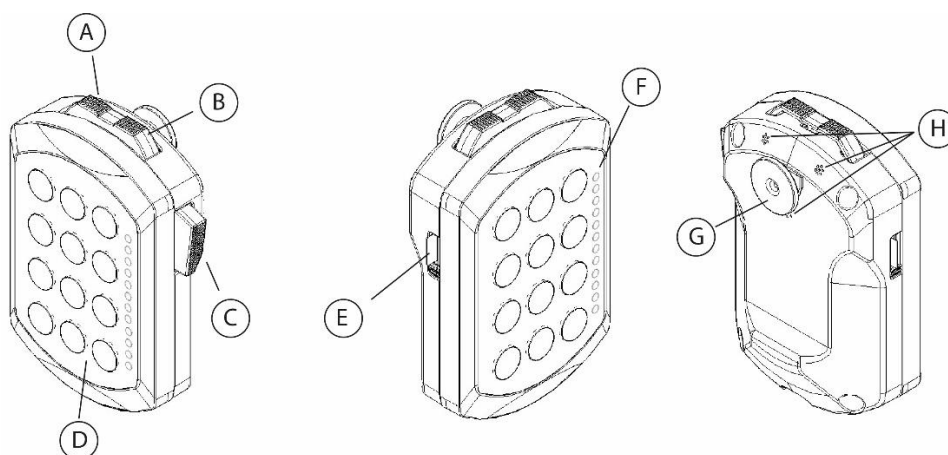
CEM selon Règlement n°10

- Rampe Bleue et rampe orange : E2 10R05 15217

Sirènes

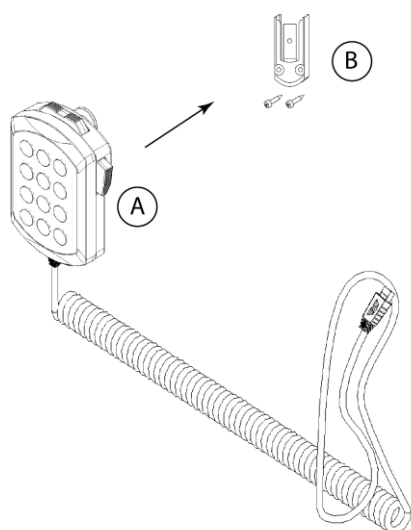
- Tonalité Police : TP POL 15271R
- Tonalité Gendarmerie : TP GEN 15272R
- Tonalité Sapeurs-Pompiers : TP SPO 15273R
- Tonalité UMH : TP UMH 15274R
- Tonalité ASA : TP ASA 15275R

Caractéristiques du boîtier de commandes Handy



- A. Diminution volume
- B. Augmentation volume
- C. Pédale Public Adress
- D. Boutons-poussoirs de commandes
- E. Lecteur de carte mémoire SD
- F. Leds d'information
- G. Clip de fixation
- H. Orifice pour microphone

Poids Handy et son cordon équipé : 400g	L x H x P : 76 x 121 x 37	Tension Alimentation 12 V via faisceau BUS	Consommation minimum 40 mA	Consommation maximum 160 mA	Température de fonctionnement -40°C à +85°C
<ul style="list-style-type: none"> • Marquage "E" Règlement R10 n° "E2*10R03*11026 • CISPR25 (2008) : classe 5 en rayonné; classe 5 en conduit 			<ul style="list-style-type: none"> • IP42 selon NF EN 60529 • IK08 selon NF EN 50102 		
<ul style="list-style-type: none"> • Lecteur carte mémoire µSD Classe 6 ou 10 jusqu'à 8Go • Enregistrement des messages au format « WAV » en mono échantillonnés à 16 bits pour 20,8 KHz et une taille de 40 Ko / sec 					



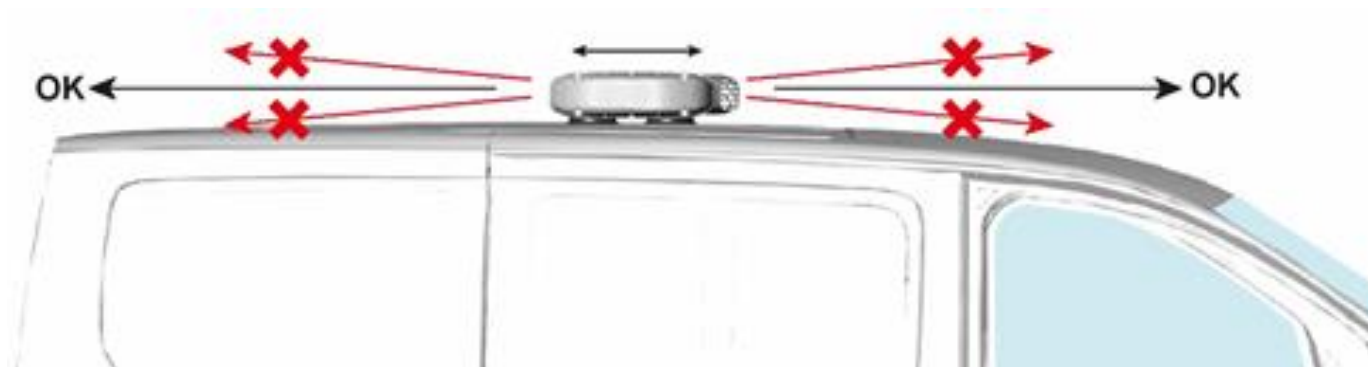
- A. Boîtier de commandes HANDY
- B. Fixation sur tableau de bord

Installation



Avant de poser la rampe MINI VEGA sur le pavillon du véhicule, s'assurer du bon état de la surface sur laquelle les patins magnétiques reposeront.

Cette surface doit être plane et propre afin d'assurer un contact optimum entre les patins et le pavillon. Nettoyer le pavillon si nécessaire. Elle doit également être attractive pour la fixation magnétique. Les pavillons en polyester et dérivés ne sont donc pas compatibles.



Faire cheminer le faisceau de la rampe par le plus court chemin jusqu'à l'intérieur du véhicule.



ATTENTION DANGER

NE JAMAIS DEPASSER LA VITESSE DE 150 Km/h AVEC LA RAMPE A PATINS MAGNETIQUES INSTALLEE SUR LE PAVILLON DU VEHICULE.

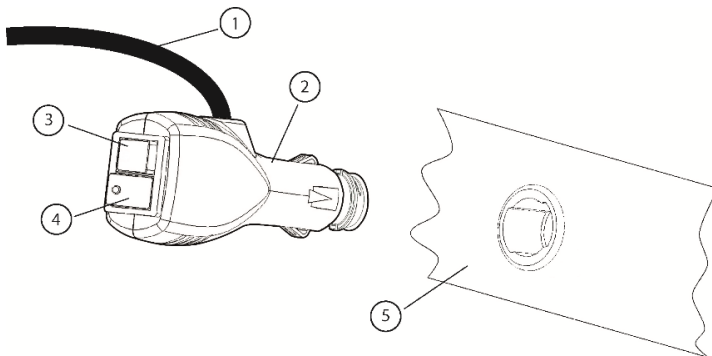
AU DELA DE CETTE LIMITE, LA RAMPE SE DECOLLE DU PAVILLON SOUS L'EFFET DE LA PRESSION AERODYNAMIQUE ET SE RETROUVE ARRACHEE DE CELUI-CI.

Fonctionnement



S'assurer que la prise allume-cigare soit suffisamment calibrée pour la puissance électrique de la rampe de 8 à 10A.

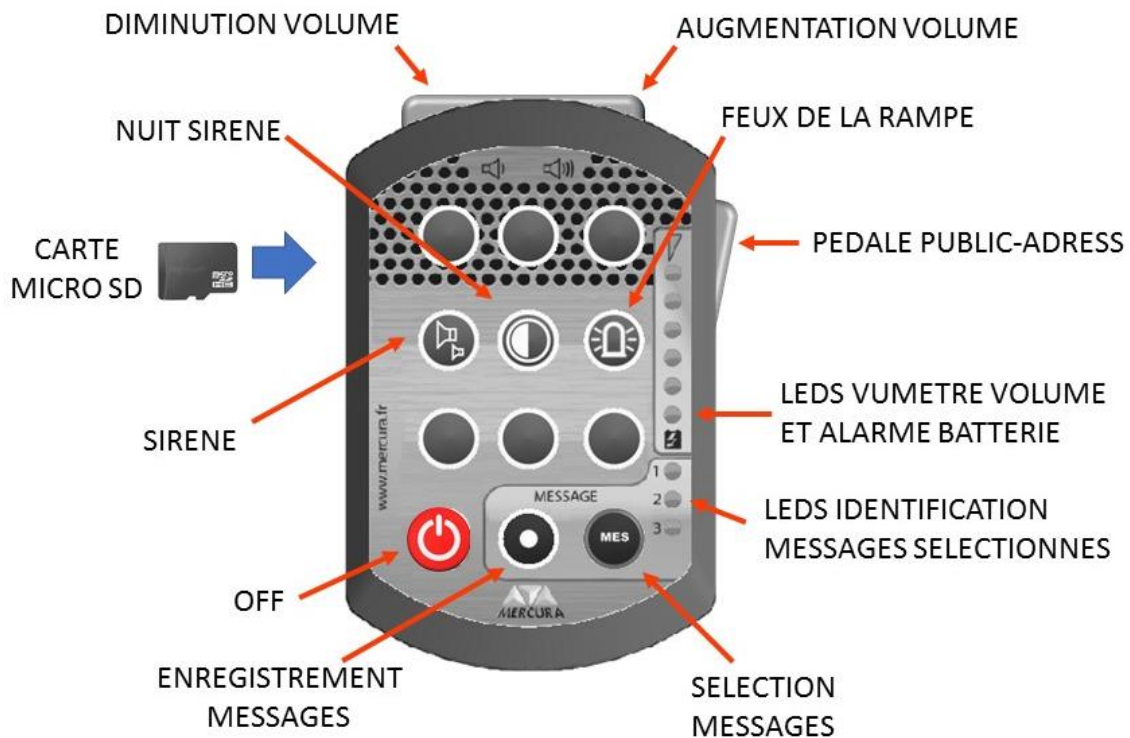
Insérer le connecteur dans la prise allume-cigare du véhicule.



1. Faisceau de la rampe
2. Connecteur allume-cigare
3. Bouton-poussoir non fonctionnel
4. Interrupteur de mise sous tension

La rampe est sous tension en basculant l'interrupteur ON/OFF (Repère 4 : Interrupteur avec voyant rouge > Marche : voyant rouge allumé).

Le boîtier de commandes Handy :



MISE SOUS TENSION SYSTEME

- Par appui sur n'importe quelle touche du boîtier de commandes.
- Lorsque la clé de contact du véhicule est positionnée sur « Accessoires » ou « Démarrage » si l'option a été câblée.

ALARME BATTERIE ET ARRET BATTERIE BASSE

Allumage du voyant d'alarme batterie basse pour une tension inférieure à 11,8 volts (véhicules 12 volts) et 23,6 volts (véhicules 24 volts)

L'alarme batterie est visualisée lorsque les 6 led rouges du voyant de volume clignotent selon les niveaux suivants :

- 1^{er} niveau : 11.8V / 23,6V
 - 3 bip + voyant d'alarme batterie clignotant (3 courts, 1 pause)
- 2^{ème} niveau : 11.5V / 23V
 - ✓ Déclenchement de la temporisation d'arrêt système de 3 minutes*.
 - ✓ La tension batterie est toujours <11.5 au bout de 3 minutes : Arrêt système



*ATTENTION : Si la tension chute brutalement en dessous de 11 volts, le système se coupe au bout de 15 secondes (En 12 volts comme en 24 volts). Ce symptôme est révélateur d'une batterie défectueuse ou usagée.

ARRET SYSTEME

- Manuellement par appui sur la touche « Arrêt ».
- Automatiquement au bout d'une temporisation de 3 heures si le moteur du véhicule ne tourne pas.
- Automatiquement lorsque la tension du véhicule descend en-dessous de 11,5 volts (véhicules 12 volts) ou en-dessous de 23 volts (véhicules 24 volts).



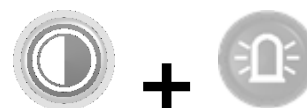
FONCTION FLASH FEUX BLEUS DE LA RAMPE

- Manuellement par la touche associée.
- Manuellement activée par la touche Sirène.



FONCTION CRUISE

- Manuellement par appui maintenu sur la touche NUIT SIRENE puis par appui sur la touche FLASH BLEU. La fonction CRUISE permet de basculer les feux bleus de la rampe en mode veilleuse (luminosité fixe et atténuée).



FONCTION SIRENE

- Manuellement par la touche associée.



FONCTION NUIT SIRENE

- Manuellement par la touche associée.



SELECTION TONALITE (SI OPTION MULTITONALITES)

- Manuellement par appui maintenu sur la touche NUIT SIRENE puis par appui sur la touche SIRENE. Permet de faire basculer les différentes tonalités de la rampe.



DIFFUSION MESSAGE PRE-ENREGISTRE

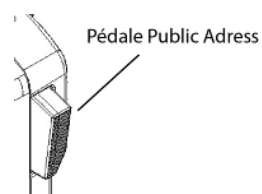
- Le bouton-poussoir « MES » permet la sélection de 3 messages vocaux sauvegardés au format « WAV » sur la carte mémoire SD lorsque cette dernière est insérée dans le lecteur situé sur le côté gauche du HANDY. La position initiale est « Arrêt ». Toutes les leds de sélection de message sont éteintes. Un premier appui permet de sélectionner le premier message, la led correspondant au message n°1 s'allume et le message est diffusé après une temporisation de 2 secondes environ.
- Un second appui sélectionne le message n°2, allume la led associée et de diffuse le message après une temporisation de 2 secondes environ.
- Un troisième appui sélectionne le message n°3, allume la led associée et de diffuse le message après une temporisation de 2 secondes environ.
- L'arrêt de la diffusion est effectuée par un 4^{ème} appui sur le bouton-poussoir « MES ». Les led associées aux messages sont éteintes.



Enregistrement de messages

ENREGISTREMENT MESSAGE SUR LE SPA

- Le mode « ENREGISTREMENT » est activé par appui sur le bouton-poussoir « ENREGISTREMENT MESSAGE ».
- Sélection du message à enregistrer s'effectue par appui sur le bouton-poussoir « MES ». Le message sélectionné est identifié sur une des 3 leds d'information dédiées aux messages.
- Appuyer et maintenir la « PEDALE PUBLIC ADDRESS » débute l'enregistrement de la voix via le microphone. Ce message vocal est enregistré sur la carte mémoire Micro SD.
- Relâcher la « PEDALE PUBLIC ADDRESS » arrête l'enregistrement.
- Un appui sur le bouton-poussoir « ENREGISTREMENT MESSAGE » quitte le mode « ENREGISTREMENT ».



ENREGISTREMENT MESSAGE A PARTIR D'UN PC

Les messages peuvent être directement enregistrés sur une carte mémoire micro SD à partir d'un PC et d'un logiciel adapté tel que Audacity ou équivalent. Le paramétrage du logiciel doit être :

- Mono
- 16 bits
- Fréquence d'échantillonnage 20833 Hz
- Taille message : 40 Ko par seconde d'enregistrement
- Durée maximum théorique d'un message : supérieur à 6h30 (1Go maximum / message)

Nombre maximum de messages : 3

Nom des fichiers à respecter à l'enregistrement (En majuscule) : MESS1.WAV / MESS2.WAV / MESS3.WAV